

Les femmes : quelle place dans la chaîne de valeur de l'agriculture en Côte d'Ivoire ?

YE Sata
Université Polytechnique de San Pedro
sata.ye@usp.edu.ci

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No 5 (Novembre 2024)

Résumé

Les femmes jouent un rôle très important dans l'économie quotidienne de la famille en Côte d'Ivoire (C. N. Koutou et S. Ye, 2018). Elles restent très actives dans la chaîne de valeur de l'agriculture ivoirienne. Cette étude décrit le statut de la femme dans les différents segments de la production agricole. Des entretiens ont été conduits, dans le département de Daloa, auprès de différentes actrices des domaines de la pisciculture, de la riziculture et des maraichers en 2021 et 2023. Les femmes sont sous-représentées ou même absentes des premiers rangs de décision en matière de projets ou de programmes de décision. Les femmes font face à plusieurs défis tant dans la formation, l'information, l'éducation et l'accès aux ressources.

Mots clés : femmes, autonomisation, agriculture, Côte d'Ivoire

Women: what place in the agricultural value chain in Côte d'Ivoire?

Abstract

Women play a very important role in the daily family economy in Côte d'Ivoire (C. N. Koutou and S. Ye, 2018). They remain very active in the value chain of Ivorian agriculture. This study describes the status of women in the different segments of agricultural production. Interviews were conducted in Daloa city with various actors in the fields of fish farming, rice cultivation and market gardening in 2021 and 2023. Women are under-represented or even absent from the front decision-making levels of projects or decision-making programs. Women face several challenges in training, information, education and access to resources.

Key words: women, empowerment, agriculture, Cote d'Ivoire

Introduction

Les femmes aspirent à l'autonomisation et restent convaincues qu'elles ont le pouvoir de devenir autonome (S. Ouattara, 2019). Elles constituent la cheville ouvrière de la famille et le socle de la sécurité alimentaire dans le monde. Selon L. Bonin (2017), les femmes jouent trois principaux rôles à savoir, la reproduction, la production qui concerne ses activités économiques, et l'assistance des enfants et des autres membres de la famille. Les femmes dans l'agriculture, sont à la fois des agents du changement et des moteurs de résilience. Elles représentent 40% de la main d'œuvre agricole dans le monde. Ce taux peut grimper jusqu'à 60% dans les pays du Sud (FAO, 2019).

Les femmes participent activement aux activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires. A. S. F. Kossonou et al. (2018) ont montré dans les zones cacaoyères du centre du pays que les femmes participent à la mise en place des cacaoyères depuis le planting jusqu'à l'entretien des fèves. Toutefois, l'agriculture vivrière dont, elles ont le monopole, est généralement perçue comme une activité accessoire (F. Youl, 2017). L'agriculture d'exportation est au premier plan de la vulgarisation, avec une priorité accordée aux hommes (A. F. Vanga, 2012). Pour H. Guetat-Bernard et M. Saussey (2014), les femmes du Sud ont été condamnées dans le domaine peu valorisé mais pourtant essentiel des cultures vivrières tandis que les hommes sont résolument tournés vers l'économie d'exportation des cultures de rente. Le choix politique et économique de la production agricole favorise une féminisation de la pauvreté en milieu paysan (Y. D. Baha Bi, 2001).

En effet, les femmes restent absentes ou sont nettement sous-représentées au-devant de la scène dès qu'il s'agit d'élaborer des programmes de recherche, d'établir des priorités, de prendre des décisions ou de diriger des travaux de recherche et de développement agricoles (ONU FEMMES, 2024). La problématique de la place de la femme est capitale pour le déroulement et la durabilité de la filière agricole. Le regard porté sur les femmes en matière de genre devrait plutôt s'orienter sur la reconnaissance de leurs statuts que sur leurs identités féminines.

Cette contribution met l'accent sur la représentation des femmes dans les différentes étapes de la chaîne de valeur agricole spécifiquement dans le département de Daloa et présente quelques obstacles majeurs à leur autonomisation. Notre hypothèse consiste à penser que le manque de données sur les femmes dans la production et les stéréotypes de la division sexuelle du travail, assignant prioritairement aux hommes la fonction productive, constituent des éléments majeurs qui entravent la place réelle de la femme dans le processus de développement.

Dans quelles mesures les programmes de promotion de genre et lutte contre la discrimination peuvent aider à la reconnaissance du rôle de la femme dans l'agriculture. Cette étude décrit l'implication des femmes et les logiques sociales qu'elles rencontrent dans l'exécution de leurs tâches agricoles en quête d'une autonomisation.

1- Approche méthodologique

Cette étude fait l'analyse de la participation des femmes dans la chaîne de valeur primaire de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Nous avons opté pour une revue de littérature et d'une grille d'analyse structuraliste des inégalités de genre et de l'autonomisation des femmes dans la production agricole ivoirienne. Les recherches ont permis d'avoir une proximité avec des productrices spécifiquement dans les secteurs de la pisciculture, de la riziculture et du maraîcher. L'enquête s'est déroulée sur une période d'Avril à Août 2021 et une autre période d'Août à Avril 2023 dans le département de Daloa. Aussi, la démarche méthodologique s'appuie sur une étude empirique des expériences vécues durant les études socio-économiques de la pisciculture dans les districts d'Abidjan et des lagunes en 2016.

La méthode d'analyse est inductive dotée d'une démarche structuro-fonctionnaliste et systémique combinée à une analyse comparative. Celle-ci se focalise sur le système social composée d'éléments en interaction perpétuelle, mettant en relation les individus, le milieu et l'environnement. Les résultats ont été obtenus à partir d'entretiens, d'observation et d'une recherche documentaire. Les outils comme le guide d'entretien et le questionnaire ont été utilisés. Ce sont au total 50 productrices, 80 commerçantes et 15 transformatrices qui ont été identifiées.

Le choix des piscicultrices s'est fait de manière raisonnée à partir de la base de données de la Direction de l'Aquaculture et des Pêches et pour ce qui est du reste de l'échantillonnage, nous avons opté pour un choix aléatoire stratifié de sorte à avoir un échantillon dans chaque secteur d'activité. Les données du terrain ont permis de décrire la participation des femmes dans la production agricole, d'en ressortir les facteurs qui les expliquent et de mieux comprendre les défis et les perspectives inhérents dans un contexte de sécurité alimentaire.

L'analyse documentaire à travers les ouvrages, les contributions scientifiques et les rapports sur le genre et l'agriculture ont permis d'approfondir notre analyse sur le rôle et la contribution des femmes dans la chaîne de valeur agricole, le contexte socio-économique, les perspectives et les défis auxquels elles restent confrontées.

2- Résultats

Les résultats de cette étude ont été subdivisés en 3 parties illustrant la participation des femmes dans les grandes étapes de la chaîne de valeur agricole que sont la production, la commercialisation et la transformation (tableau 1).

Tableau I : Répartition des femmes en fonction de l'activité agricole et du niveau d'intervention

	Pisciculture	Riziculture	Maraichers	Total
Production	14	1	35	50
% fréquence d'activité	28	2	70	
Commercialisation	20	10	50	80
% fréquence d'activité	25,00	12,50	62,50	
Transformation	15	0	0	15
	100	0	0	
Total				145

Source : Données d'enquête (Daloa 2021 & 2023)

2-1 Les femmes dans le secteur de la production agricole en Côte d'Ivoire

Il ressort de l'analyse des données sur le terrain une plus grande participation des femmes dans la production de maraichers (70%). Les piscicultrices sont représentées à 28%. Les femmes dans la riziculture n'existent quasiment pas, elles ne couvrent que 2% de l'échantillon. En effet, la production rizicole dans le département de Daloa est dominée en grande partie par les hommes à titre d'agriculture familiale.

2-2 Les femmes dans le secteur de la commercialisation des produits agricoles en Côte d'Ivoire

Les résultats montrent une bonne représentativité des femmes dans les 3 secteurs d'activité. Les commerçantes sont plus nombreuses dans le secteur des maraichers (62,50%). Les produits maraichers sont beaucoup plus accessibles dans la région bien qu'environ 40% soient destinés à la consommation familiale. Les mareyeuses (25%) font pour la plupart des ventes mixtes de poissons d'élevage et aussi importés. Elles expliquent ce choix par un problème d'accessibilité aux produits d'élevage. Toutefois, l'analyse du terrain à montrer qu'elles dominent à plus 90% la commercialisation des poissons. En ce qui concerne la riziculture, nous avons rencontrés très peu de femmes dans la commercialisation (12,5%), du

fait que 80% de la production du riz de la zone de Daloa est destinée à la consommation familiale en d'autres termes à l'assiette de la ménagère.

2-3 Les femmes dans le secteur de la transformation des produits agricoles en Côte d'Ivoire

De ces trois secteurs étudiés, seul le secteur de la pisciculture rencontre des transformatrices. En effet, il ressort de l'enquête que 100% des transformatrices exercent dans le domaine piscicole. Dans le département de Daloa, l'espèce piscicole la plus rencontrée est le tilapia, appelé de manière vernaculaire par la population « la carpe ». Ce poisson est habituellement consommé sous la forme braisée ou soupe et rarement en fumage. Toutefois, nous avons quelques transformatrices qui les fument à la demande. L'activité principale de ces dernières est plutôt axée sur le fumage des poissons comme le Hareng « mangni », le maquereau, le chinchard, le thon et le mâchoiron. Pour ce qui est du riz et des maraichers, ceux-ci sont destinés directement à l'assiette des ménages.

2-4 Les défis rencontrés par les femmes dans la chaîne de valeur de la production agricole

Les observations du terrain ont permis de relever que la grande majorité des femmes enquêtées ont un niveau d'instruction faible. Aussi, elles témoignent de leur difficulté à accéder aux ressources financières et à l'éducation. Leurs avis se résument à travers ces deux verbatim :

Enquêté 1 : Je ne suis pas allée à l'école. Je pratique l'agriculture car je l'ai appris auprès de mes grandes sœurs, ici à Daloa.

Enquêté 2 : Depuis je suis dans l'activité de pisciculture, je n'ai jamais bénéficié de prêts ou de financement de l'Etat. C'est mon mari qui me soutient.

3- Discussion

3-1 Les femmes dans le secteur de la production agricole en Côte d'Ivoire

La participation des femmes est essentielle au fonctionnement des exploitations et entreprises agricoles. Elles ont toujours été partie intégrante des activités de production, malheureusement leur participation n'est toujours pas à la hauteur de la visibilité escomptée (B. Bouquet, 2012). Les femmes de la ville de Daloa impliquées dans les activités agricoles telles que la pisciculture et la riziculture sont très peu représentées. En effet, selon les informations du terrain et les données de la littérature, l'effectif total des producteurs de la région dont 355 pisciculteurs (S. Ye et al, 2021) et 213 riziculteurs (G. N. Kouassi et al, 2021), montre que

celles-ci restent marginalisées dans ces deux domaines de production. Les travaux de S. Ye (2023) ont montré que les femmes piscicultrices dans les districts d'Abidjan et des lagunes ne représentent que 4,97% de l'effectif total des producteurs. Elles sont, pour la quasi-totale, des gestionnaires de l'activité de leur époux.

Quant au secteur du maraicher, il est catégorisé par la population comme une activité de femmes, pratiquée en priorité pour l'alimentation et l'équilibre familiale. Pour Y. F. Kouassi et G. A. T. Adou (2022), les pesanteurs socioculturelles laissent moins de possibilité aux femmes d'extérioriser les valeurs et les aptitudes qui les caractérisent. Aussi, la faible demande de main d'œuvre et de rentabilité de l'activité de maraichage, lui confère un statut d'activité secondaire. K. N. B. Toily (2009), montre dans son étude sur la pisciculture que la faible participation des femmes à l'activité, est due aux coûts des investissements assez élevés et aux difficultés physiques, techniques et financières qu'elles rencontrent.

L'anthropologue P. Tabet (1979) dans son article « les mains, les outils et les armes » a montré que les inégalités entre hommes et femmes datent de depuis l'apparition des sociétés de chasseurs-cueilleurs. En effet, plusieurs études d'ethnologues et d'anthropologues expliquent que l'apparition de l'agriculture a aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes (C. Hansen et al., 2015). Les exploitations agricoles se sont historiquement constituées en référence au modèle de la complémentarité entre les femmes et les hommes (A. Barthez, 1983). La sociologue Annie Rieu (2014) a montré qu'il est difficile pour les femmes de construire une identité professionnelle individuelle, dans un modèle d'agriculture toujours basé sur le paradigme du « métier de couple ». Pour C. Delphy (2003), le rôle de la femme dans l'agriculture conduisait implicitement à un «travail d'épouse», résumant les tâches domestiques (à la maison) et les travaux agricoles (à la ferme) sans rémunération ni statut de propriétaire.

Depuis des décennies, l'organisation du travail a conféré à la femme un statut accessoire. Elle reste dans l'ombre malgré son impact et sa forte contribution à la sécurité alimentaire et à l'équilibre de la société. Les femmes représentent le socle de la pérennité de l'agriculture dans la plupart des pays en développement, toutefois leurs rôles dans les différents systèmes de productions agricoles sont souvent mal connus (Kossonou et al., op.cit.). Elles sont les moins représentées parmi les exploitants agricoles. La place donnée à la femme dans le système agricole est précaire et très mal rémunérée. Elles sont très peu invitées à la prise de décision du fait de leur occupation aux tâches ménagères. Pour F. F. N'Zué et al. (2024), la répartition du travail ménager est totalement inégalitaire et la charge de travail est très largement dévolue à la femme. Le gouvernement ivoirien dans sa lutte pour la promotion du genre et l'autonomisation des femmes, a institué depuis 2016, un cadre formel de l'égalité entre les sexes, par la loi n°

2016-886 du 8 novembre 2016 portant Constitution de la troisième République de Côte d'Ivoire. Malgré la marginalisation des femmes dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire, elles occupent une place centrale au niveau du pays pour relever le défi de l'autosuffisance alimentaire (S. A. Adon, 2017).

Les femmes interviennent dans une pluralité de systèmes agricoles et des sous-secteurs de l'agriculture ivoirienne. Elles sont entièrement parties prenantes bien que les hommes s'accaparent la première place. En Côte d'Ivoire, les femmes représentent 90 % des acteurs du sous-secteur des cultures vivrières, qui occupe 85 % de la population active agricole (Leadafricaines, 2012). Bien que placé à un rang secondaire face aux cultures de rente et d'exportation, les cultures vivrières constituent la base de l'alimentation de subsistance de nombreux ivoiriens. Les femmes participent donc à l'essor et à l'accroissement de la population en améliorant le niveau de vie et de sécurité alimentaire.

Au niveau des cultures de rente, les femmes constituent 62 % de la main d'œuvre non rémunérée que sont le café, le cacao, le coton, le palmier à huile et l'anacarde, le secteur étant dominé par les hommes. Dans le centre de la Côte d'Ivoire, Kossonou et al. (op.cit.) présentent au niveau de la cacaoculture les proportions de femmes dans la création des pépinières (28 %), le planting (37,7 %), la récolte des cabosses (48,9 %) et l'entretien des fèves (36,4 %). Les auteurs montrent que 69,02% des femmes impliquées dans les systèmes agricoles sont des épouses de producteurs. A. Barthez (op.cit.) explique que « les résistances à l'égalité des sexes perdurent dans la profession agricole, alors que du côté des couples agricoles, on note une évolution dans les rapports sociaux de sexe un peu plus rapide ». Plusieurs auteurs ont décrit que les rapports sociaux de sexe au sein de la famille détermine le rôle des femmes dans l'agriculture (R-M. Lagrave, 1987 ; A. Barthez, 1984). L'auteur A. F. Vanga, (op.cit.) dévoile que l'accès au foncier et la pratique agricole de plantation excluent régulièrement les femmes. Plusieurs auteurs sont également intervenus sur la contribution des femmes aux activités piscicoles. Il ressort des travaux la pisciculture en Côte d'Ivoire que les femmes représentent moins de 10% de la population des producteurs (S. Ye et al., 2020 ; A. H. Yao et al. 2016). Les études de G. Toure et Z. Ouattara (2001) ont montré que 49% de femmes dans l'élevage des ovins à Bouaké sont veuves et considérés comme chefs de famille. Alice Barthez (op.cit.) faisait déjà remarquer que les moments-clés du monde agricole sont la succession et le mariage. La forme dominante de l'héritage en agriculture restait la transmission préférentielle au garçon qui est socialisé pour reprendre le patrimoine.

3-2 Les femmes dans le secteur de la commercialisation des produits agricoles en Côte d'Ivoire

Les formes de commercialisation constituent un filtre pour appréhender les transformations de l'activité et des figures agricoles, assurant la rentabilité de l'exploitation et les revenus de l'agriculteur, et les moyens mis en œuvre pour les satisfaire (A. Dufour et E. Lanciano, 2012). En Afrique subsaharienne, les femmes produisent la grande partie des denrées alimentaires destinées à la consommation des ménages et à la vente sur les marchés locaux (B. Njobe et S. Kaaria, 2015).

L'étude nous montre une grande implication des femmes de la région de Daloa à la commercialisation des denrées produites. Les femmes de la zone s'adonnent à l'activité de commercialisation dans le but de répondre aux charges familiales (nourriture, santé, éducation et entretien). La responsabilité de nourrir la famille et la production des cultures vivrières (céréales, légumes, tubercules et autres) leur reviennent pleinement (FAO, 1991). Toutefois, celles-ci restent contraintes à l'offre du marché. En effet, les commerçantes de riz et de poissons rencontrent d'énormes difficultés à accéder aux produits, ce qui les rend très vulnérables dans leurs quotidiens. Elles sont dépendantes de la production locale, qui reste très insuffisante et tributaire des villes environnantes.

En ce qui concerne le riz, la grande partie produite est destinée à la consommation familiale. Les femmes malgré leur forte implication dans le secteur agricole, demeurent dans une précarité économique et sociale. Pour faire face à cette situation discriminatoire, elles se livrent à des activités de commerce, leur permettant d'avoir une autonomie financière et de satisfaire les besoins sociaux et économiques de la famille (M. Soumahoro, 2023). L'auteur dans ses travaux sur les vivriers à Bouaflé, a expliqué que la commercialisation permet aux femmes de réaliser des projets personnels et surtout de s'inscrire dans des programmes d'alphabétisation pour savoir lire, écrire et surtout pour acquérir des rudiments leur permettant de développer le commerce du vivrier. Elles sont le garant de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits sur le marché.

Malgré le caractère informel de l'activité pour certaines, les femmes arrivent à vendre leurs produits grâce à des réseaux tissés par les fournisseurs (N'G. N. Kouakou, 2022). Des auteurs révèlent trois circuits de commercialisation des produits vivriers que sont le circuit direct, le circuit indirect court et le circuit indirect long (K. E. Yao, 2020 ; M. Soumahoro, op. cit). K. A. J-M. Kouakou (2019), dans son étude sur la commercialisation des légumes à Bouaké, montre que les légumes sont produites à des fins à la fois d'autoconsommation et de commercialisation, mais la plus grande quantité est destinée à la vente. A. Correze (1983)

explique que les productions vivrières préalablement destinée à l'alimentation familiale, deviennent des marchandises. L'auteur explique cette situation d'une part par les pressions monétaires de plus en plus multiples pour régler les dépenses sociales et d'autre part par le développement d'un marché rémunérateur qui échappent au monde rural. Les femmes dominent également les activités de commercialisation des produits halieutiques en Côte d'Ivoire (E. Koulai-djédjé, 2016 ; K. B. Kien 2016 ; C. Koutou et S. Ye, 2018).

3-3 Les femmes dans le secteur de la transformation des produits agricoles en Côte d'Ivoire

Les données du terrain ont montré un faible taux de transformation au niveau des spéculations étudiées. La transformation, pour des besoins économiques, a été rencontrée seulement au niveau de la pisciculture. Toutefois, plusieurs auteurs ont montré que la transformation des produits agricoles, est une source de revenus pour de nombreuses femmes du monde rural (A. Correze, op.cit.). Il s'agit entre autres de la fabrication de l'huile d'arachide, de beurre de karité, de la mise en valeur du cajou, du décorticage et étuvage du riz, de la fabrication artisanale de chocolat, de la transformation du manioc en attiéké, etc...En Afrique subsaharienne, les femmes réalisent 90% des activités de transformation des matières premières alimentaires (FAO, 2023).

En Côte d'Ivoire, elles sont le plus souvent responsables de la subsistance familiale et des activités de cultures vivrières, perçues comme des activités accessoires, peu valorisées pourtant essentielles pour leur autonomisation (Y. D. Baha Bi, op.cit. ; H. Guetat-Bernard et S. Magalie, op.cit.). L'auteur N'G. N. Kouakou (op. cit.) présente l'activité de transformation de la noix de coco et de production du coprah et du charbon de coque comme source de revenus substantiels des femmes de la cité de Jacquelineville. D'autres auteurs précisent que cette activité reste informelle à côté du secteur moderne de la transformation (K. J. Kotchi et al., 2018) . Au niveau du manioc, la production nationale est consommée dans le pays, essentiellement sous forme d'attiéké : la semoule de manioc produite de manière traditionnelle ou semi-industrielle (K. E. Yao, 2020, S. A. Adon, op.cit.). Son appellation mondialement protégée, faisant partie du patrimoine de la Côte d'Ivoire. B. J. Sogbou- Atiory (2011) montre l'importance des productrices d'Attiéké dans la localité de Jacquelineville par leur implication au bien-être familial et au développement local. F. Youl et al. (op.cit.) démontre que la conversion du manioc en attiéké est une stratégie économique de lutte contre la pauvreté pour les femmes de la sous-préfecture de Gomon.

Bien que sous-représentées, les femmes interviennent également dans la transformation des produits de rentes comme le cacao, le café, le palmier à huile ou le cajou. Y. F. Kouassi et G. A. T. Adou (2022) ont décrit l'approche et l'impact socio-économique de la formation des femmes de Kossou à la transformation artisanale du cacao en chocolat. Pour A. Correze (op.cit.), bien qu'existant, le marché informel de la transformation est menacé par la mise en place d'industries agro-alimentaires

3-4 Les défis rencontrés par les femmes dans la chaîne de valeur de la production agricole

Les femmes rurales représentent plus d'un quart de la population mondiale (ONU FEMMES, 2019a). Elles contribuent à l'économie rurale, au développement local de toutes les régions du monde. Elles sont le garant du niveau de vie de la famille. Les femmes réinvestissent jusqu'à 90% de leurs revenus dans leur foyer brisant ainsi le cycle de la pauvreté intergénérationnelle (ONU FEMMES, op.cit). Pour mener, à bien ce rôle, elles ont besoin d'avoir une autonomisation à 100%. L'indice de l'égalité du genre en Afrique 2015 de la Banque Mondiale révèle que les femmes africaines font l'objet de plusieurs contraintes dans la quête de leur autonomisation. Les auteurs C. Farnworth et al (2013), dans leur ouvrage intitulé *Transforming Gender Relations in Agriculture in Sub-Saharan Africa : Promising Approaches* (Transformer les relations de genres dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne: des approches prometteuses) montrent que l'accès limité, aux ressources telles que la terre, le crédit et d'autres facteurs de production, est la conséquence de la faible productivité des femmes par rapport aux hommes.

Les femmes en général et dans le milieu agricole en particulier, sont sujet à des stéréotypes. La plupart des femmes rurales n'ont pas réussi d'éducation scolaire ou du moins elles ont un niveau d'études peu élevé (S. Ye, 2021 ; ONU FEMMES, 2019b). G. Diomandé (2024) montre dans son étude sur les femmes de Biankouma que $\frac{3}{4}$ des femmes enquêtées sont analphabètes. L'analphabétisme est une contrainte majeure à l'autonomisation des femmes (L. C. Dri, 2021). L'auteur va plus loin en démontrant que le nombre d'enfants, constitue un autre obstacle à l'indépendance intellectuelle des femmes, et est corrélé au niveau d'éducation des femmes (D. U. Ushma et D. Karasek, 2013). Les structures d'appui au développement agricole offrent peu de soutiens matériels et d'appuis conseils aux productrices (S. A. Adon, op.cit, A. F. Vanga, op.cit). Les femmes sont beaucoup marginalisées dans l'accès au foncier cultivable et aux autres ressources productives, qu'elles aient le statut de filles, sœurs ou nièces ou épouses (M. Koné, 2006, M. Koné et G. J. Ibo, 2009). Une grande partie des terres cultivables de Côte d'Ivoire appartiennent à des hommes et sont dédiées aux cultures de rente, comme le cacao et

le café. Ce droit traditionnel est privilégié au détriment du droit moderne car « la gestion des terres rurales relève à 80% de la coutume et seuls 1 à 2% des terres rurales font l'objet d'un titre de propriété conformément à la loi » (B. McCallin et M. Montemurro, 2009).

Chez les akyé d'Adzopé, la difficulté d'accès à la terre pour les femmes trouve son fondement dans leur tradition (S. A. Adon, op.cit). Quel que soit le système social en vigueur, les hommes sont privilégiés dans l'accès à la terre. Un rapport de la Banque mondiale indique qu'au Nigéria, par exemple, alors que les femmes représentent environ 60% à 80% de la main-d'œuvre agricole, ce sont généralement les hommes qui prennent les décisions importantes concernant la gestion des exploitations. Bien que les femmes jouent un rôle et une influence dans l'épanouissement de la famille et la lutte contre l'insécurité alimentaire, celles-ci continuent à recevoir un appui financier bien inférieur à celui des hommes. Plusieurs auteurs décrivent des facteurs constituant des barrières pour l'accès au crédit des femmes en Afrique. Ce sont entre l'analphabétisme, la précarité des activités agricoles, la faiblesse de l'économie rurale, manque d'informations et de cultures financières (O. A. Akinboade ,2005 ; P. R. Zidouemba et al., 2018). En ce qui concerne, les circuits de commercialisation, les femmes rencontrent d'énormes difficultés à savoir l'accès au marché, le manque d'informations du marché locales ou régionales, le manque des partenaires techniques ou financiers, l'enclavement des zones de production et de la conservation des vivriers (L. E. Tolly, 2013).

Conclusion

En Côte d'Ivoire, les femmes jouent un rôle central et déterminant dans l'agriculture. Toutefois, il convient de mentionner que la réalité du terrain révèle beaucoup de faiblesses et de disparités de genre. Les femmes sont la cheville ouvrière du monde de l'agriculture, mais les hommes ont tendance à occuper les meilleurs postes formels et salariés. La reconnaissance de la contribution des femmes dans l'agriculture que ce soit dans des activités de production, de mise en marché, d'administration ou dans les tâches familiales et domestiques, rendrait difficile d'affirmer que le métier est traditionnellement masculin. S. Taylor (2001) dans son étude montre que la manière dont les individus parlent de quelque chose influence les mécanismes sociaux de différenciation et de dévalorisation. En terme plus simple, la société gagnerait à ne pas associer une profession à une seule identité de genre. Il est temps d'élargir nos horizons et de mettre en valeur le talent des femmes comme des hommes. Les femmes ne devraient plus être des figurines dans les programmes ou les projets de développement, dans la gestion des exploitations agricoles ou encore dans la transformation des produits de rente. Leurs

compétences, leur savoir-être et leurs savoir-faire, leurs aptitudes à innover devront être mis en avant dans la société.

Références bibliographiques

- Adon Simon Affessi, 2017, « Genre et développement: difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire », *Alternatives Rurales*, n°5, 16p.
- Akinboade Oludele Akinloye, 2005, « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe », *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 2, n°184, p. 277-300.
- Baha Bi Youzan Daniel, 2001, « Genre et développement : analyse sectorielle de la situation socio-économique, politique et Juridique de la femme en Côte d'Ivoire », *Kasa Bya Kasa : Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie*, n°2, p. 50-65.
- Barthez Alice, 1983, « Famille, travail et agriculture », *Economie rurale*, n°156, p. 69.
- Barthez Alice, 1984, « Femmes dans l'agriculture et travail familial. », *Sociologie du travail*, Vol. 26, n°3, p. 255-267.
- Bonin Laurence, 2017, *Agrobiodiversité, genre et changements climatiques : de l'écoféminisme au développement durable*, Mémoire de Maîtrise, non publiée, Canada, Université de Sherbrooke, 113 p.
- Bouquet Brigitte, 2012, « Les femmes dans le monde agricole », *Vie sociale 2018/2*, n° 22, p. 151-155.
- Correze Annette, 1982, « La vulgarisation agricole et les femmes », *Economie rurale*, n°147-148, p. 130-132.
- Delphy Christine, 2003, « Par où attaquer le “ partage inégal ” du “ travail ménager ”? », *Nouvelles Questions féministes*, Vol. 22, n°3, p. 47-71.
- Diomandé Gondo, 2024, « Contraintes socio-économiques et autonomisation des femmes rurales dans la Commune de Biankouma en Côte d'Ivoire », *Revue IRS (Revue Internationale de la Recherche Scientifique)*, Vol. 2, n° 2, avril, p. 429-440.
- Dri Lou Claudine, 2021, « Une nouvelle vie pour la femme du secteur du vivrier ivoirien, Ziglôbitha », *Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations*, n°03, décembre, p. 173-188.
- Dufour Annie et Lanciano Émilie, 2012, « Les circuits courts de commercialisation : un retour de l'acteur paysan ? », *La découverte : cairn.info*, Vol. 1, n° 9, p. 153-169.
- FAO, 1991, *Racines, tubercules, plantains et bananes: dans la nutrition humaine*, Ouvrage d'une équipe de la Division des politiques alimentaires et de la nutrition, non publié, Rome, FAO, 200 p.
- FAO, 2019, *Favoriser l'autonomisation des femmes*, Le travail de la FAO en matière d'égalité hommes-femmes, non publié, Rome, FAO, 24 p.
- FAO, 2023, *la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*, Rapport d'une équipe de la Division de la transformation rurale inclusive et de l'égalité des genres (ESP), Rome, FAO, 264 p.
- Farnworth Cathy, Sundell Melinda Fones, Nzioki Akinyi, Shivutse Violet and Davis Marion, 2013, *Transforming Gender Relations in Agriculture in Sub-Saharan Africa* Suede, *SIANI (Swedish International Agricultural Network Initiative)*, 144 p.
- Gnénekita Touré et Zana Ouattara, 2001, « Elevage urbain des ovins par les femmes à Bouaké, Côte d'Ivoire », *Cahiers Agricultures*, Vol. 10, p. 45-49.
- Guétat-Bernard H. et Saussey Magalie, 2014, *Pratiques et innovations rurales au Sud*, Marseille, IRD Editions.
- Hansen Casper, Jensen Peter and Skovsgaard Christian, 2015, « Modern gender roles and agricultural history: the Neolithic inheritance », *Journal of Economic Growth*, Vol. 20, issue 4, p. 365-404.
- Kien Kouassi Brahiman, 2016, *Activités de pêche sur le fleuve Bandama (Côte d'Ivoire) : Impact sur l'organisation du peuplement des poissons du cours inférieur et conséquences socio-économique*, Thèse de Doctorat en hydrobiologie, non publiée, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire, 248 p.
- Koné Mariatou et Ibo Guehi Jonas, 2009, *Les politiques foncières et l'accès des femmes à la terre en Côte d'Ivoire : cas d'Affalikro et Djangobo (Est) dans la région d'Abengourou et de Kalakala et Togonieré (Nord) dans la région de Ferkessédougou*, rapport final, Octobre, 61p.

Koné Mariatou, 2006, *Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé*, Colloque sur Les Frontières de la question foncière : enchâssement social des droits et politiques publiques. Montpellier, 17, 18 et 19 mai.

Kossonou Affia Somnia Francia, Vroh bi Tra Aimé, Kouadio Venance Pâques et Yao Yves Constant Adou, 2018, « Implication of women in family management of cocoa-based agroforestry systems in the Centre of Côte d'Ivoire », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 24, n°3, p.1401-1415.

Kouakou Attien Jean-Michel Konan, 2019, « La commercialisation des légumes cultivés dans l'espace urbanisé de Bouaké : une réorganisation des intermédiaires commerciaux », *Géocarrefour*, Vol. 93, n°2, <https://journals.openedition.org/geocarrefour/13764#authors>, (Page consulté, le 22 octobre 2024).

Kouakou N'Goran Nobert, 2022, « Activités informelles féminines de transformation et de commercialisation de noix de coco au sous-quartier " Au four " de Jacquville (Côte d'Ivoire) à l'épreuve de la Covid-19 », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 3, n°3, p. 894-914.

Kouassi Guillaume N'guessan, Koffi Joachim Kotchi, Francine Andromaque Gagne, Aya Hélène Kouame, 2021, « Les bas-fonds, un potentiel rizicole sous exploite dans la sous-préfecture de Daloa », *Journal de la recherche scientifique de l'université de Lomé*, n°2, p. 71-96.

Kouassi Yao Frédéric et Adou Gnanngoran Alida Thérèse, 2022, « Fabrication artisanale de chocolat par les femmes rurales en Côte d'Ivoire : un exemple inédit de lutte contre la pauvreté en milieu rural », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 3, n° 3, p. 570-587.

Koulai-djédjé Edith, Adou Gnanngoran Alida Thérèse, Alla Kouadio Augustin, 2016, « Organisation féminine pour la gestion et la vente du poisson en milieu urbain : le cas de la CMATPHA d'Abobodoumé », *EDUCI, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, p. 80-93.

Koutou Claude N'guessan et Ye Sata, 2018, « Implication des femmes dans l'activité piscicole en Côte d'Ivoire : cas des districts des lagunes et des lagunes », *REKOSS (Revue Korhologolaise des Sciences Sociales)*, Vol. 2, n°1, juin, p. 101-122.

Lagrave, Rose-Marie, 1987, « Celles de la terre agricultrice : l'invention politique d'un métier », *Éditions de l'EHESS : Coll. : Recherche d'histoire et de sciences sociales*, Vol. 29, p. 256.

Leadafricaines, 2012, *Egalité hommes-femmes : Protection et promotion des droits et de l'émancipation sociale et économique des femmes*, non publié, Côte d'Ivoire, Réseau régional pour l'étude et la promotion du leadership féminin.

McCallin Barbara et Montemurro, 2009, *A qui sont ces terres ? Conflits fonciers et déplacement des populations dans l'Ouest forestier de la Côte d'Ivoire*, Rapport financé PNUD/FAO, non publié, Côte d'Ivoire, Conseil Norvégien pour les Réfugiés, 42 p.

Njobe Bongwiwe et Kaaria Susan, 2014, *Les femmes et l'agriculture : Le potentiel inexploité dans la vague de transformation*, Document de référence BAD/ FAO, non publié, Sénégal, Centre International de Conférence Abdou Diouf, p. 29.

N'Zué F. Félix, Toh Alain, Tagro Mélissa et Sadia Jean Yves, 2024, « Quelle est l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Afrique de l'Ouest ? Le cas de la Côte d'Ivoire », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 5, n°2, p. 257-284.

ONU FEMMES, 2019a, *Amélioration du sort des femmes et des filles en milieu rural : rapport du secrétaire général 2019*, New York, ONU FEMMES, 20 p.

ONU FEMMES, 2019b, *L'égalité homme-femme en Côte d'Ivoire*, Etude qualitative et quantitative, New York, ONU FEMMES, 131 p.

ONU FEMMES, 2024, *Femmes Autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes*, <https://africa.unwomen.org/fr/autonomisation-economique-et-lutte-contre-les-vulnerabilites-des-femmes>, (Page consultée, le 10 septembre 2024).

Ouattara Seydou, 2019, « les femmes rurales face à leur autonomisation », *Revue Della/Afrique didactique et enseignement des langues et littérature en Afrique*, Vol. 1, n°4, septembre, p. 64-87.

Rieu Annie, 2014, « Agriculture et rapports sociaux de sexe : La révolution silencieuse des femmes en agriculture », *Cahiers du Genre*, 2004, n°37, p. 115-130.

Sawadogo Abdoulaye, 1974, « La stratégie du développement de l'agriculture en Côte-d'Ivoire » *Bulletin de l'Association de géographes français*, N°415-416, 51e année, Mars-avril, p. 87-103.

Sogbou-Atiory Badjo Julienne, 2021, « Contraintes d'approvisionnement en manioc dans la production de l'Attikié, dans la sous-préfecture de Jacquville (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) », *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, n° 51, Tome 1, p. 97-111.

- Soumahoro Manlé, 2023, « Autonomisation Socioéconomique des Femmes dans la Sous-Préfecture de Bouaflé : La commercialisation du vivrier comme alternative », *ESJ (European Scientific Journal)*, Vol. 19, n°23, p. 129-149.
- Tabet Paola, 1979, « Les Mains, les outils, les armes » : 5-61, *In: L'Homme, 1979, tome 19 n°3-4, les catégories de sexe en anthropologie sociale*, Lyon, Persée (France).
- Toily Bénédicte Kassedo Nina, 2009, *La filière piscicole en Côte d'Ivoire : cas des régions d'Abidjan, Agboville et Aboisso*, Thèse de Docteur vétérinaire, non publiée, Sénégal, Ecole Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV), 131 p.
- Tolly Lolo Emmanuel, 2013, « Amélioration de la commercialisation et de transformation du manioc au Cameroun : contraintes et perspectives de la chaîne de valeur », *In Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'ouest*, A. Elbehri (Ed), FAO/FIDA, p.551-584.
- Upadhyay Ushma et Karasek Deborah, 2013, « Autonomisation des femmes et nombre idéal d'enfants: examen des mesures EDS d'autonomisation en Afrique subsaharienne », *Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique*, numéro spécial de 2013, p 10-21.
- Vanga Adja Ferdinand, 2012, « Genre et production agricole dans les coopératives du Nord de la Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol. 8, n° 30, p. 174-187.
- Yao Anoumou Hortense, Koumi Rachel Ahou, Atse Boua Célestin et Kouamelan Paul Essetchi, 2016, « Contribution des femmes à la production piscicole en Côte d'Ivoire », *European scientific journal*, Vol. 12, n°19, juillet, 13p.
- Yao Kouassi Ernest, 2020, « L'impact de la commercialisation des produits vivriers sur le développement de la ville de Bonon », *Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa*, <https://revuegeo-univdaloa.net/fr/>, (Page consultée, le 10 septembre 2024).
- Ye Sata, Koutou Claude N'guessan, Kam Oleh et Koné Mariatou, 2020, « Déterminants socio-économique de la pisciculture dans le Sud de la Côte d'Ivoire », *RSS-PASRES (Revue des Sciences Sociales- Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifiques)*, 8è année, n° 27, p. 101-122.
- YE Sata, CAMARA Brahim et SORHO Fatogoma, 2021, « Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire », *RERISS (Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales)*, n°4, décembre, p. 43-53.
- YE Sata, 2023, « Etude socio-démographique de la pisciculture dans les districts d'Abidjan et des lagunes (Côte d'Ivoire) », *GEOTROPE (Revue de Géographie Tropicale et environnement)*, n°2 (2023), p. 164-174.
- Youl Félix, Kouame Aya Lydie-Marcelle, Kouakou Aya Larissa et Toh Alain, 2017, « Socio-anthropologie du processus d'autonomisation des Femmes rurales ivoiriennes à travers les activités génératrices de revenus », *European Scientific Journal*, Vol.13, n°32, novembre, p. 303-322.
- Zidouemba Patrice Rélouendé, Kinda Somlanare Romuald, Nikiema Pourkèta Rita, Hien Diane Ruth, 2018, *Transformation de l'agriculture et inégalités de genre au Burkina Faso*, Conférence annuelle PEP, juin 7-13, Bangalore, Inde, 33 p.

Sata YE est Assistante de l'Enseignement Supérieur. Elle est Sociologue de l'Economie et de l'emploi, rattachée à l'UFR Logistique, Tourisme, Hôtellerie-Restaurant de l'Université polytechnique de San Pedro. Ses axes de recherches sont : Economie et société, employabilité et genre, sécurité alimentaire et développement durable.

Sata YE
 UFR Logistique, Tourisme, Hôtellerie-Restaurant (LTHR)
 Université Polytechnique de San Pedro (USP)
 BP 1800 San Pedro 01 (USP)
sata.ye@usp.edu.ci